



LAFR2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master vous offre

- un programme de spécialisation à la carte, assuré par des chercheurs dans les domaines des études françaises et latines (linguistique et littérature) ;
- une formation ouverte sur l'exercice professionnel ;
- une ouverture interdisciplinaire à travers l'accès à des cours d'histoire, d'archéologie, de littérature grecque, de littérature comparée, d'humanités numériques etc. ;
- la possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger ;
- l'occasion de réaliser un stage.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en lettres et vous avez acquis une solide culture générale, littéraire et historique dans les domaines latin et français ;
- avez affermi votre goût pour les questions littéraires ou linguistiques et cherchez une formation qui vous offre la possibilité de vous spécialiser et/ou d'enrichir votre profil de compétences professionnelles.

Votre futur job

Nos diplômés occupent des fonctions variées pour lesquelles leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

Ils sont enseignants, chercheurs, libraires, journalistes, conseillers ; ils travaillent dans la communication, l'expertise ou la fonction publique, occupent des fonctions dans les milieux financiers, le secteur associatif, etc. Ils organisent des événements, élaborent des publications, gèrent des espaces de documentation, etc.

Votre programme

Vous composerez votre programme en fonction de votre objectif professionnel, en associant à la formation de base (tronc commun) en études françaises et latines

- une option (15 crédits) à choisir parmi :
 - Réception de la culture classique à travers l'histoire ;
 - Civilisation romaine ;
 - Littérature, arts et société ;
 - Linguistique ancienne et moderne ;
 - Cultures et éthique du numérique ;
 - Enseignement ;
 - Cours au choix.
- une finalité (30 crédits) à choisir parmi :
 - deux finalités de spécialisation disciplinaire : Finalité spécialisée en civilisation romaine et études françaises contemporaines ; Finalité spécialisée en cultures latine et française du Moyen Age et des Temps Modernes
 - deux finalités visant à l'acquisition de compétences et d'expertise en lien avec un secteur professionnel : Finalité spécialisée en Cv6profes.i9 -1 1inp .100qlee ;

8. Faire preuve d'autonomie et de pro-activité dans l'acquisition de nouveaux savoirs et le développement de nouvelles compétences afin de pouvoir s'adapter à l'évolution de l'environnement et des contextes qui le constituent en vue de se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.

8.1. Acquérir l'autonomie nécessaire au déploiement de stratégies de recherche performantes et une faculté d'auto-apprentissage tout au long de la vie.

9. S'il choisit la **finalité spécialisée en civilisation romaine et études françaises contemporaines** :

9.1. Appréhender la civilisation romaine antique dans ses multiples dimensions (langue et littérature mais aussi histoire, sciences auxiliaires, cultures grecque et étrusque, philosophie et religion...)

9.2. Connaître les principaux courants des études françaises contemporaines, en linguistique (phonologie, prosodie, analyses de corpus...) et en littérature (esthétique littéraire, analyse littéraire, littérature comparée, étude des imaginaires, de la fiction, du théâtre...)

9.3. Être en mesure de nouer un dialogue fécond entre l'Antiquité et le monde d'aujourd'hui.

10. S'il choisit la **finalité spécialisée en cultures latine et française du Moyen Âge et des Temps Modernes** :

10.1. Maîtriser les différents aspects des traditions littéraires de langues latine et française au Moyen Âge et aux Temps Modernes, y compris dans leur dimension matérielle (manuscrits, imprimés, écritures) et en les replaçant dans leur contexte intellectuel, culturel et social de production et de réception.

10.2. Comprendre en profondeur les interactions entre culture française et culture latines qui se jouent pendant ces deux périodes, à travers des phénomènes d'imitation, de dialogue et d'échanges.

11. S'il choisit la **finalité didactique** :

11.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.

11.2. Enseigner en situations authentiques et variées.

De manière plus spécifique, le diplômé est capable de :

- Maîtriser différentes méthodes et stratégies pour apprendre aux élèves à traduire de manière pertinente et correcte des textes anciens.
- Maîtriser différents outils et stratégies pour apprendre aux élèves à produire des commentaires personnels et autonomes.
- Maîtriser les principaux outils fournis par les nouvelles technologies pour mieux intégrer l'élève dans l'apprentissage des langues anciennes.

11.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agréation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes et modernes\)](#).

12. S'il choisit la **finalité spécialisée : sciences et métiers du livre** :

12.1. Avoir une connaissance globale des milieux du livre et des activités qui leur sont liées.

12.2. Avoir les compétences pratiques grâce à un stage dans une maison d'édition ou de distribution ou une librairie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué de :
 - 30 crédits de mémoire
 - 10 crédits de langue latine
 - 10 crédits de linguistique française
 - 10 crédits de littérature latine
 - 10 crédits de littérature française
 - 5 crédits de comparatisme latin-français
- d'une finalité (30 crédits) :
 - Finalité spécialisée: civilisation romaine et études françaises contemporaines
 - Finalité spécialisée: cultures latine et française du Moyen Age et des Temps Modernes
 - Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre
 - Finalité didactique
- et d'une option ou de cours au choix (15 crédits).

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un masternuq009529urs du livre

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Mémoire (30 crédits)

○ LLAFR2892	Mémoire			[FR] [q1+q2] [] [30 Crédits] ■
-------------	---------	--	--	--------------------------------

7

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

- > Finalité didactique [prog-2024-lafr2m-llafr200d]
- > Finalité spécialisée: civilisation romaine et études françaises contemporaines [prog-2024-lafr2m-llafr202s]
- > Finalité spécialisée: cultures latine et française du Moyen Age et des Temps Modernes [prog-2024-lafr2m-llafr203s]
- > Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre [prog-2024-lafr2m-llafr209s]

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en langues et lettres anciennes et modernes (latin-français) qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 blocs de master. L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra

être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

Finalité spécialisée: civilisation romaine et études françaises contemporaines [30.0]

Cette finalité permet aux étudiants d'acquérir une double spécialisation, d'une part dans la civilisation romaine antique envisagée dans ses multiples dimensions (histoire, sciences auxiliaires, cultures grecque et étrusque, philosophie et religion...), et d'autre part dans les études françaises contemporaines en linguistique et en littérature, dont ils étudieront des phénomènes récents et significatifs. Cette double spécialisation les rendra aptes à nouer un dialogue fécond entre l'Antiquité et le monde d'aujourd'hui.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Langue, littérature et civilisation de l'Antiquité latine

de 10 à 20 crédits

⊗ LFIAL2181 Séminaire d'épigraphie latine

Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre [30.0]

Cette finalité vise à acquérir une connaissance globale des métiers d'éditeur et de libraire, en particulier dans l'espace belge francophone. Les unités d'enseignement interrogent l'industrie des biens culturels dans un contexte d'industrialisation du marché du livre et de la mutation du secteur vers le support numérique.

La connaissance du milieu professionnel est assurée par des travaux pratiques inclus dans les cours, notamment des visites d'entreprises liées à la chaîne du livre et des exercices pratiques de la publication assistée par ordinateur, ainsi que par un stage dans une maison d'édition/de distribution ou une librairie.

L'étudiant-e qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc (pour autant que l'étudiant-e ait suivi en bloc 1 tous les cours obligatoires à l'UCLouvain). Cependant, tous les cours de la finalité spécialisée doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain et avant

Options et/ou cours au choix

- > Option en réception de la culture classique à travers l'histoire [prog-2024-lafr2m-llafr801o]
- > Option en civilisation romaine [prog-2024-lafr2m-llafr802o]
- > Option en littérature, arts et société [prog-2024-lafr2m-llafr803o]
- > Option en linguistique ancienne et moderne [prog-2024-lafr2m-llafr804o]
- > Option en cultures et éthique du numérique [prog-2024-lafr2m-llafr805o]
- > Option en enseignement [prog-2024-lafr2m-llafr806o]
- > Option en sciences et métiers du livre [prog-2024-lafr2m-llafr807o]
- > Cours au choix [prog-2024-lafr2m-llafr800o]

Option en réception de la culture classique à travers l'histoire [15.0]

15 crédits à choisir parmi la liste de de cours ci-dessous.

Cette option peut aussi être complétée avec maximum 5 crédits issus de la finalité spécialisée en cultures française et latine du Moyen Âge et des Temps Modernes.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ LGLOR2390	Typologie et permanences des imaginaires mythiques		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LFILO2143	Philosophie du Moyen Âge et de la Renaissance (questions approfondies) - Medieval and Renaissance Philosophy (Advanced Studies)	Jacob Schmutz	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LROM2221	Questions d'histoire de la littérature du moyen âge	Mattia Cavagna	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LGLOR2502	Histoire de la littérature latine du Moyen Âge				

Option en civilisation romaine [15.0]

15 crédits à choisir parmi la liste de cours ci-dessous.

Cette option peut aussi être complétée avec maximum 5 crédits issus de la finalité spécialisée en civilisation romaine et études françaises contemporaines.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Option en littérature, arts et société [15.0]

15 crédits à choisir parmi la liste de de cours ci-dessous.

Cette option peut aussi être complétée avec maximum 5 crédits issus de la finalité spécialisée en civilisation romaine et études françaises contemporaines.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

✂ LROM2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre Piret	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
✂ LFIAL2292	Art et littérature	Ralph Dekoninck Anne Reverseau	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
✂ LFIAL2230	Questions de littérature générale et comparée	Marta Sábado Novau	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	Jonathan Châtel	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

Option en linguistique ancienne et moderne [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LGLOR2802	Grammaire comparée des langues indo-européennes	Leonid Kulikov	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
● LROM2171	Lexicologie				

Option en sciences et métiers du livre [15.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

15 crédits à choisir parmi:

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⌘ LCLIB2115

⌘ Formation générale

⌘ LFIAL1421

Histoire de l'Antiquité

Elynn Gorris
Françoise Van Haeperen

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

LAFR2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **C1** du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

En termes de **maîtrise de la langue latine**, une remise à niveau peut être assurée via le module complémentaire, mais un niveau préalable équivalent à celui du cours [LGLOR1230 Latin II](#) est autant que possible requis.

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Langue et littérature modernes (françaises) ;
- Langue et littérature anciennes (latines) ;
- Philosophie, histoire et critique historique, arts et civilisations ;
- Théorie linguistique et littéraire ;
- Langues et littératures modernes.

Les 30 crédits de la [Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome](#) ou de la [Mineure en études françaises](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Bacheliers universitaires

Diplômes

<p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) (langue germanique + français)</p>	<p>À condition d'avoir réussi les cours suivants dans le bachelier (majeure ou mineure) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1180 <i>Latin I</i> ou LFIAL1181 <i>Auteurs Latins</i> • LGLOR1230 <i>Latin II</i> 	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la Mineure en études françaises</p> <p>Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome</p> <p>S'il la considère suffisamment</p>
---	--	---	--

Masters non belges

[Accès sur dossier](#)

Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'accès spécifiques](#).

En cas d'admission, maximum 60 crédits d'[enseignements supplémentaires](#) intégrés dans le programme de master (voir [Accès sur dossier](#)).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir les [questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou étranger) ou de réinscription (d'un candidat belge ou étranger) doit être adressée à :

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

La majorité des cours de ce programme mettent en oeuvre une pédagogie interactive qui assure l'autonomie de l'étudiant grâce aux ressources des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'e-learning, d'équipes d'enseignants, de pratique de la communication orale et écrite, etc. Ce programme familiarise l'étudiant avec les nouvelles ressources et méthodes dans le domaine des études latines et romanes.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP . SEE6NALISA n d'un

2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes et modernes\)](#).

